

#### **Le Gimélec en faveur d'une véritable stratégie éco-industrielle**

Les entreprises du Gimélec soutiennent activement les efforts engagés en vue de mettre en œuvre des mesures concrètes et opérationnelles permettant de répondre à la croissance de la demande mondiale en énergie tout en limitant le changement climatique.

Elles se sont résolument engagées dans la voie de l'efficacité énergétique qui est devenue une véritable orientation stratégique.

Parmi le train de mesures opérationnelles visant à faire de l'efficacité énergétique un élément structurel des politiques publiques nationales, **la diffusion en masse à un prix compétitif des énergies renouvelables doit être conduite de front avec les autres actions emblématiques** que sont le développement des réseaux électriques intelligents, du véhicule électrique, la gestion rationnelle et efficiente des énergies finales ainsi qu'une meilleure connaissance des consommations énergétiques.

Pour le Gimélec, la constitution d'**une filière éco-industrielle française** s'impose aujourd'hui. Elle nécessite de faire émerger un nouveau paradigme énergétique et de poser les fondations d'un modèle économique de marché énergétique favorisant une étroite interaction entre offre et demande. **L'objectif est d'aller vers un mix énergétique équilibré entre énergies primaires optimisées et décarbonées, intégrant les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique et environnementale.**

Avec cette approche, la France se donnera les moyens de construire une économie bas carbone performante et de s'affirmer comme un modèle de croissance en cohérence avec la feuille de route que s'est fixée la Commission Européenne à l'échelle du continent.

C'est dans cette perspective que le Gimélec s'est associé à l'ensemble des acteurs du solaire photovoltaïque en France regroupés au sein des « Etats Généraux du Solaire Photovoltaïque » (EGS-PV) afin d'apporter **une vision ambitieuse du solaire photovoltaïque en France d'ici à 2020, avec un diagnostic et des propositions concrètes\***.

#### **Le solaire photovoltaïque, un élément vital de la stratégie énergétique de la France.**

La France doit mettre en œuvre une nouvelle politique de développement des énergies renouvelables. **Il est temps d'agir pour y positionner le solaire photovoltaïque dans la future production électrique comme enjeu national important.**

\* Document disponible sur le site Gimélec à l'adresse suivante :

<http://www.gimelec.fr/index.php/publications/article/1196-etats-gnraux-du-solaire-photovoltaïque.html>

Le photovoltaïque sera compétitif en France dans moins de 10 ans. La parité réseau devrait être établie dans certaines régions de France dès 2016. **Sa légitimité économique se consolide de jour en jour.**

Pour ce faire, il convient de mettre en place un pacte de confiance entre l'Etat et la filière photovoltaïque, alliant ambition et visibilité, pour encourager des investissements industriels générateurs de richesse, respectueux de l'environnement, et structurer une filière créatrice d'emplois.

Plusieurs pays se sont déjà engagés dans des investissements massifs de recherche & développement et de déploiement volontariste d'énergies renouvelables.

Il existe de réelles perspectives pour développer une véritable filière française du solaire photovoltaïque et leur concrétisation passe par quelques aménagements des mécanismes de soutien, en particulier le rétablissement d'une concurrence loyale avec les pays hors UE, notamment émergents.

La constante référence aux panneaux solaires asiatiques donne une vision réductrice du marché en Europe. **En effet, avec la décroissance régulière des coûts de fabrication des panneaux photovoltaïques, la chaîne de valeur s'est déplacée et la compétitivité française pour les équipements de l'installation électrique est réelle.**

### **Un devoir citoyen, une responsabilité collective**

**Les échéances politiques de l'année 2012 vont inmanquablement mettre la gestion de l'énergie au cœur des débats. C'est un langage de vérité auquel s'attendent les électeurs de la part de l'ensemble des candidats.**

L'organisation du Colloque du Syndicat des Energies Renouvelable le 7 février 2012 ainsi que les 3<sup>èmes</sup> Rencontres Parlementaires sur le thème « Energies renouvelables : situation et perspectives ? » le 14 février 2012 vont permettre d'ici là de constituer un état des lieux.

Par ailleurs, la situation mondiale actuelle menace les prévisions de croissance de la filière nucléaire à l'international et rend nécessaire la mise en œuvre par la France d'une nouvelle politique de développement des énergies.

Au-delà des aspects de politique industrielle qui sont vitaux et qui appellent des mesures ambitieuses et cohérentes sur le long terme, la compétitivité de la filière photovoltaïque permettra la production d'une source écologique essentielle de production d'électricité et apportera une contribution essentielle à **une stabilité du prix de l'énergie et à l'indépendance énergétique de notre pays.**

**L'urgence aujourd'hui est à la consolidation d'une filière nationale permettant à l'industrie française de prendre toute sa place dans la compétition internationale. Elle en est capable pour peu que les discours de toutes parts ne viennent pas ternir son image en stigmatisant les erreurs passées.**

*Le Gimélec fédère 230 entreprises qui fournissent des solutions électriques et d'automatismes sur les marchés de l'énergie, du bâtiment, de l'industrie et des infrastructures. Les entreprises du Gimélec emploient 72 400 personnes en France où elles génèrent un chiffre d'affaires de 11,7 milliards d'euros dont plus de 60% à l'export. Dans un contexte mondial de lutte contre le changement climatique, de raréfaction et cherté des énergies primaires et de croissance continue des consommations énergétiques, les entreprises du Gimélec s'inscrivent dans la dynamique de la nouvelle économie de l'énergie durable.*